

CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS DE BIENS ET DE SERVICES

CRS s'est engagé à respecter les principes d'approvisionnement responsable et nous attendons de nos fournisseurs et prestataires de services qu'ils respectent pleinement les obligations contractuelles d'inclure les conditions générales de CRS, les lois locales pertinentes / autrement applicables et d'adhérer aux normes de gouvernance environnementale, sociale et d'entreprise internationalement reconnues. Nous attendons également de nos fournisseurs, qu'ils appliquent ces normes avec leurs fournisseurs et sous-traitants comme inspiré par [United Nations Global Compact Initiative](#), [Les Principes Directeurs et Droits de L'Homme des Nations Unies](#), [La Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail](#), [Le code de conduite de l'Initiative d'éthique commerciale \(ETI\)](#), et les [Politiques, procédures et normes de CRS](#) applicables.

1) Social

- Interdire toutes les formes de harcèlement, de harcèlement sexuel, d'exploitation et d'abus, y compris l'exploitation et les abus sexuels, et la traite des personnes. Toute activité sexuelle avec un enfant, défini comme une personne ayant moins de 18 ans, est considéré comme un abus sexuel indépendamment de l'âge du consentement local.
- Avoir des mécanismes en place pour prévenir, combattre et répondre activement au harcèlement, au harcèlement sexuel, à l'exploitation et aux abus, y compris l'exploitation et les abus sexuels, et à la traite des personnes.
- Soutenir la protection des droits de l'Homme proclamés internationalement et interdire le travail forcé, la servitude pour dettes, le travail involontaire et le travail des enfants.
- Ne pas recruter ou employer d'enfants de moins de 15 ans. Ne pas recruter ou employer d'enfants de moins de 18 ans pour un travail mentalement ou physiquement dangereux ou qui interfère avec la scolarité.
- Traiter les employés avec dignité et respect et fournir un lieu de travail sûr et hygiénique, conforme aux lois nationales et exempt de discrimination fondée sur la race, le sexe, l'âge, la religion, la sexualité, la culture ou le handicap.
- Fournir des mécanismes de signalement accessibles et confidentiels aux employés et autres parties prenantes pour signaler les préoccupations ou les soupçons de toute forme de harcèlement, d'abus et d'exploitation décrits ci-dessus ainsi que toutes pratiques potentiellement illégales de la part de la direction ou des employés.
- S'engager à protéger les dénonciateurs ou les lanceurs d'alertes contre les représailles
- Respecter la liberté d'association et le droit de négociation collective conformément aux lois applicables.
- Veiller à ce que les salaires et les heures de travail respectent les normes légales nationales.

2) Gouvernance

- Respectez toutes les lois et réglementations commerciales nationales et internationales applicables, y compris, mais sans s'y limiter, les lois contre les monopole (antitrust), les réglementations commerciales et les régimes de sanctions.
- Considérez l'intégrité commerciale comme la base des relations commerciales.
- Interdire tous les types de pots-de-vin, de corruption, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.
- Interdire les cadeaux aux fonctionnaires privés ou publics de visant à influencer les décisions commerciales ou à les encourager à agir contrairement à leurs obligations.
- Respecter les informations confidentielles et la vie privée de tous les employés et partenaires

commerciaux et protégez les données et la propriété intellectuelle contre toute utilisation abusive.

- Mettre en place des normes de protection et de gestion des données concernant la collecte, la sauvegarde, de nettoyage et d'élimination des données. Le propriétaire des données doit être au courant des conditions générales de partage des données et doit donner son consentement conformément aux [Valeurs et principes des données responsables de CRS](#).
- Mettre en œuvre des politiques et procédures de gestion de la conformité appropriées, qui facilitent la conformité aux lois, réglementations et normes applicables.

3) Environnement

- Respectez toutes les réglementations applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité.
- Promouvoir le développement, la fabrication, le transport, l'utilisation et l'élimination sûr et respectueux de l'environnement pour vos produits.
- Assurer, en utilisant des politiques et procédures de gestion appropriées, que la qualité et la sécurité des produits répondent aux exigences applicables
- Protégez la vie et la santé de vos employés et de votre entourage, ainsi que du grand public contre les dangers inhérents aux processus et produits.
- Utiliser efficacement les ressources, appliquer des technologies écoénergétiques et respectueuses de l'environnement et réduire les déchets ainsi que les émissions dans l'air, l'eau et le sol.

CRS se réserve le droit de mener des audits ou vérification préalables pour assurer votre conformité et prendra des mesures raisonnables pour enquêter ou autrement prendre les mesures appropriées pour répondre aux préoccupations. CRS se réserve le droit de mettre fin à toute relation pour non-respect des exigences mentionnées ci-dessus.

Si vous avez des inquiétudes ou des soupçons concernant toute forme de harcèlement, d'abus et d'exploitation décrits ci-dessus et dans la politique de sauvegarde de CRS, une conduite illégale ou inappropriée, vous devez signaler par l'un des canaux suivants :

- Site de CRS des Lanceurs d'alertes : [Http://bit.ly/crshotline](http://bit.ly/crshotline)
- Email : alert@crs.org
- Skype : 1-866-295-2632
- Courrier postal :
Attention : Directeur du service juridique
Catholic Relief Services
228 W. Lexington Street
Baltimore, MD 21201

Garantir les principes du développement durable dans notre chaîne d'approvisionnement est important pour CRS. Nous espérons qu'en tant que partenaire, vous montrez votre engagement en respectant votre propre code de conduite ou les politiques de l'entreprise qui respectent ces normes.

En acceptant de faire affaires avec CRS sous la forme d'un bon de commande, d'un contrat ou d'un accord, vous acceptez doublement les rôles et responsabilités de votre organisation décrits dans ce document.

Reconnaissance

Je _____ Identifié par _____, représentant de
_____ déclare par la présente que j'ai lu, compris et accepté ce code de
conduite.